



Appel à Manifestation d'Intérêt

« Le numérique au service du développement de ma structure »

En 2019, le CEAS72, porteur du DLA en Sarthe fait un focus sur la transition numérique des structures d'utilité sociale employeuses du département : le numérique offre de nombreuses opportunités et peut transformer les interactions sociales. Comment mieux intégrer le numérique dans ses pratiques ? Comment tirer parti de ces nouveaux outils ? Comment communiquer avec ses adhérents et usagers, faciliter le partage d'information, apprendre à planifier, trouver de nouvelles ressources... par exemple. Aussi, le numérique concerne aussi bien le fonctionnement de la gouvernance, les méthodes de travail, le lien aux bénéficiaires, la communication, le financement ...

Vous aussi vous souhaitez vous approprier le numérique pour booster votre association ? Vous ne savez pas par où commencer ? Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de la Sarthe peut vous accompagner à engager votre petites ou grandes révolutions numériques !

En quoi consiste cet accompagnement?

UN DIAGNOSTIC
ORGANISATIONNEL,
ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE
intégrant un plan
d'accompagnement
personnalisé et priorisé

UN
ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL
réalisé par un
consultant DLA

SUIVI ENTRE
6 MOIS ET 1 AN
pour faire le point sur vos avancées et vos nouveaux
besoins

<u>Objectif général</u>: Identifier la valeur ajoutée des outils numériques pour les fonctions et activités de votre association

Objectifs opérationnels :

- Apprendre à choisir les bons outils,
- Se poser les bonnes questions,
- Accompagner l'adoption du numérique par tous

A qui s'adresse cet accompagnement?

Le DLA vise en priorité les structures employeuses d'utilité sociale (associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopérative à finalité sociale, entreprise solidaire d'utilité sociale). /!\ Le nombre de structures bénéficiaires de l'accompagnement est limité.

Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt : 19 juin 2019.

Modalités d'inscription : contactez Claire DAVID, chargée de mission DLA : 02.43.76.51.83 - dla72@ceas72.fr















EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT « DLA et numérique »

Témoignages de bénéficiaires du dispositif

Développer une nouvelle offre aux usagers - DLA 37 - En savoir plus



Tous en Scène, une école de musique associative, a entièrement repensé son offre de cours et de formation professionnelle grâce aux outils numériques. Avec le DLA, elle a pu développer et repenser l'ensemble de ses activités avec un regard innovant.

« Le DLA permis d'asseoir notre réputation : aujourd'hui nous sommes régulièrement contactés par de nombreux acteurs des musiques actuelles et d'autres domaines pour partager notre expérience sur l'enseignement par le numérique. » Gérard Keryjaouen, directeur de l'association Tous en Scène

Renforcer de la gouvernance numérique – DLA Auvergne Rhône Alpes - En savoir plus

La reforme territoriale (loi NOTRE) a entrainé des rapprochements entre associations du secteur sportif, dès lors la gestion de la gouvernance est devenue un enjeu de taille auquel le numérique peut répondre. Le DLA, en partenariat avec l'OPCA de la branche du sport, a donc mis en place une offre d'accompagnement globale pour décliner la stratégie d'utilisation des outils numériques.

« Le DLA a permis de définir la stratégie globale de chaque association, d'identifier les outils collaboratifs facilitant la prise de décision, de valider et décliner la stratégie d'utilisation des outils numériques (plan d'action) et la montée en compétence des participants. » Géraldine Santini, chargée de mission DLA

Capter de nouvelles ressources financières – DLA 72



Les Chemins de Traverse, un école de théâtre, a professionalisé ses outils numériques de gestion de sa tresorerie, de ses adhérents, de ses cotisations et de publipostage. Le DLA lui a donné l'impulsion pour se saisir du numérique comme solution pour recevoir des paiements (billeterie, adhésion, crowdfunding) et pour gagner du temps.

« Le DLA a permis d'avoir une autre vision sur le fonctionnement de l'association, de mobiliser les adhérents sur l'administration de l'association : un blog interne est tenu par ces derniers, il permet de fédérer autour des actualités, de faciliter le partage d'information et de limiter les impressions papier. » Pascal Laillet, directeur Les Chemins de Traverse







